BnF Gallica

La Dépêche : journal quotidien

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

I. La Dépêche : journal quotidien. 1909-10-09.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

14e ÉDITION

ÉDITIONS RÉGIONALES
1 Haute-Vienne, Dordogne, Creuse
2 Pyrénées-Orles, Catalogne
3 Hérault
4 Gard, Bouches-du-Rhône, Vaucluse
5 Corrèze, Lot
6 Aveyron, Cantal, Lozère
7 Gers, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Gironde

LA DÉPÊCHE

JOURNAL DE LA DÉMOCRATIE

Direction : Toulouse, 57, rue Bayard. — Bureaux de Paris : 4, Faubourg-Montmartre

ÉDITIONS RÉGIONALES
Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Landes 8
Tarn-et-Garonne, Tarn 9
Aude 10
Gers 11
Lot-et-Garonne 12
Haute-Garonne, Ariège 13
Toulouse-Ville 14

5c Tous les jours SIX PAGES AU MOINS | 40e ANNÉE — SAMEDI 9 OCTOBRE 1909 — N° 15,066 | Tous les jours SIX PAGES AU MOINS 5

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
France et Colonies	5 fr.	10 fr.	20 fr.
Etranger	9 fr.	18 fr.	36 fr.

Durée facultative, 0 fr. 06 le numéro.

Opinions

LIBERALISME ET COMMERCE

Les événements de Crète ne méritent point seuls à cette heure notre sollicitude; les manifestations tchéco-polonaises qui ont eu lieu cette semaine à Varsovie requièrent l'attention, au premier chef celle de M. Georges Louis entre tous les Français. Elles n'ont point raison de passionner que les Tchèques et les Polonais; faites avant tout contre les Allemands, elles s'offrent comme une « indication » importante pour les Russes et pour leurs alliés les Français. Elles ne relèvent point simplement de l'observation des diplomates : le commerce en particulier, la viticulture y sont intéressés.

L'an dernier, à l'occasion du congrès de Prague, on a exposé ce qu'était le néo-slavisme, grande organisation nouvelle des races slaves constituée sur les vestiges du panslavisme et fort différente en ce qu'elle ne se propose plus l'assujettissement des nationalités congénères à un vaste impérialisme russe mais une confédération, aussi égalitaire que possible, contre l'impérialisme allemand. Le panslavisme était un mouvement, très fortement marqué de fanatisme religieux, contre l'Occident; le néo-slavisme est un mouvement tout libéral qui veut au contraire s'inspirer de l'esprit politique de la France et de l'Angleterre pour instruire les masses contre le pangermanisme césarien. Le congrès de Prague (juillet 1908) en fut l'assemblée constituante; là pour la première fois se réconcilièrent Russes, Polonais, Tchèques, Serbes et Bulgares. On posa pour base qu'il fallait primordialement obtenir pour les Polonais de l'empire russe une certaine autonomie dans le domaine de l'instruction publique parce qu'elle était nécessaire au développement intellectuel et économique pour la résistance à l'invasion progressive des Allemands. Ensuite une conférence se réunit à Pétersbourg au début de 1909 : elle fut tiède, indécise; les délégués tchèques se plaignirent que, par condescendance pour Guillaume II, le tzar n'eût encore rien accordé aux Polonais tyrannisés, ce qui n'était favorable qu'à la cause allemande.

Voici enfin les fêtes d'août, dues à l'initiative du prince Lubomirski, de M. Antoine de Zwan, des membres de la Douma, de la bourgeoisie financière, *et qui sont destinées à faire pression sur le tzarisme*. Les télégrammes nous apprennent qu'elles ont pris à Varsovie un caractère de solennité nationale dans l'enthousiasme public. Les Tchèques ont visité les écoles — placées sous un régime très dur d'exception — les sociétés philanthropiques — soumises elles aussi à l'autorité militaire de « défense renforcée » — les organisations financières. Le bourgmestre de Prague, l'honorable M. Gros, lança aux Polonais un chaleureux appel en constatant « l'indissolubilité des liens entre les deux patries ». Bref, non seulement ces frères jadis ennemis se sont pleinement réconciliés, mais ils s'entendent pour persuader d'autres frères, les Russes, de la nécessité de modifier leur politique d'oppression à l'égard des Polonais. Ils y seront d'ailleurs aidés par un groupe russe de plus en plus puissant qui se recrute dans toutes les opinions et qui n'a d'adversaires sérieux que dans les cléricaux orthodoxes (Synode et vieille aristocratie) et la bureaucratie de Pétersbourg, on le sait presque toute allemande.

Le tzar, le pouvoir se trouvent actuellement indécis entre deux grands partis : la Douma et la bureaucratie. Le Saint Synode a contracté alliance avec cette dernière et ils s'appuient sur l'ambassade d'Allemagne, sur Guillaume II qui multiplie toutes les occasions de donner des conseils à Nicolas II, qui avant tout dans les récentes entrevues sur le *Standart* insista sur la nécessité de maintenir l'état de guerre en Pologne. La Douma — dont les membres visitant Londres et Paris se sont formellement prononcés pour l'atténuation du régime — voudrait s'appuyer sur les gouvernements français et anglais. Nous ne devons point le cacher, *elle compte plus sur Londres que sur Paris*, nos ambassadeurs s'étant montrés jusqu'ici aussi timides que la Prusse est pressante dès qu'il s'agissait des « affaires intérieures » de l'empire. Cependant ces affaires « intérieures » sont en réalité extérieures, puisqu'elles sont celles de régions qui ne peuvent être exploitées qu'avec les capitaux étrangers et dont le progrès économique dépend étroitement de la libération de la tutelle germanique, de l'industrie germanique, de la colonisation agricole germanique. On a remarqué que Edouard VII avait tenu à faire ressortir dans son toast au tzar l'importance de la Douma — en fait principale force anti-allemande — et que M. Fallières n'y avait accordé aucune allusion.

Ce que Tchèques, Polonais, Lettons, Ukrainiens, Serbes, considèrent le plus dans les réunions où ils discutent les moyens de lutter contre l'invasion allemande qui les a déjà à moitié dépossédés, c'est la pusillanimité française ou, si vous le préférez, notre défaut de décision et d'activité. Ils nous reconnaissent très intelligents, mais nous croient impropres aux affaires, mot qui s'applique aussi bien à la diplomatie qu'au commerce. Aussi, même pour les choses de l'intellectualité, ils tendent à se détourner de nous parce que nous manquons selon eux « de méthode et de courage », « de sens pratique ». Autrefois l'aristocratie de ces divers peuples recevait une éducation toute française; en ce moment, leur bourgeoisie cède à l'anglomanie et nous préfère même les Suisses comme professeurs d'économie politique et initiateurs à des institutions municipales libérales. Leurs étudiants vont en grande partie à Londres et à Zurich.

Pour le commerce, il y a deux ans, ils ont tous fait appel à la France et à l'Angleterre et organisé en leur faveur le boycottage des marchandises allemandes. Quelques délégués français ont été banqueter à Varsovie et ont prononcé des discours. « Vous êtes très forts pour les discours », nous répétaient avec ironie française plusieurs négociants polonais; mais nous n'avons pas un seul consul dans toute la Galicie où il y a un consul général allemand et même un consul américain qui fait beaucoup d'affaires pour son pays. Varsovie, comme l'avait déclaré Lesseps, est *le grand marché entre l'Orient et l'Occident : c'est là qu'il faudrait un attaché commercial*, seul assez libre de travaux de chancellerie pour étudier les moyens de créer des débouchés sérieux à nos vins que tous les Français et les commerçants de là-bas s'étonnent de ne pas voir mieux protégés par notre gouvernement. Par la faute du ministère du commerce, où l'on a peur de froisser les Allemands, il n'a eu aucune initiative; il n'a même pas su renseigner les comités de boycottage quand ceux-ci ont voulu savoir à qui s'adresser en France pour susciter une expansion plus grande vers leurs pays.

Abandonnés à leur seule bonne volonté, qu'ont-ils fait ? Ils se sont adressés aux sociétés françaises dont le nom est le plus connu, notamment à la chambre de commerce de Paris. Or celle-ci ne représente guère que le gros commerce spécial d'une ville, sur quoi l'on peut porter le même jugement que M. Victor Bérard sur le gros commerce anglais dans ses admirables et précieux livres consacrés à l'étude de *l'impérialisme anglais* : il est embourgeoisé, routinier, paresseux, ne veut risquer un sou dans les régions où il n'a pas l'habitude de fournir, exige de gros rendements, des traites à court délai, des garanties minutieuses. Nos consuls ignorent malheureusement nos chambres de provinces qui souvent sont plus laborieuses, moins prétentieuses et ont plus d'initiative. Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Grenoble, devraient s'entendre pour envoyer en Russie, en Autriche-Hongrie, dans les Balkans, une mission d'études analogue à la célèbre Mission lyonnaise en Chine. Avec les grands viticulteurs, c'est le moyen commerce et la petite industrie, à qui manquent les débouchés, qui y sont le plus intéressés.

On ne demande partout là qu'à acheter les marques françaises à la place des germaniques. Les passions politiques sont très vives en Orient et il n'y a point de meilleur client qu'elles. Aussi importe-t-il à notre diplomatie aussi de les considérer. On ne saurait mettre en cause le ministre, mais *les bureaux* du quai d'Orsay et des ambassades sont trop portés à faire fi des manifestations tchéco-polonaises ou russo-serbes, ce ne leur semble que galéjades, fumée de vins de banquets. Rien n'est moins judicieux. Non seulement ce serait déjà quelque chose que ces vins fussent français; mais si légers et agités qu'ils puissent être — et nous les estimons, nous, au contraire gens sérieux et pratiques — tous ces peuples ont su résister, persévérer dans leur nationalité et surpeupler tous les pouvoirs les plus déprimants; à cette heure, avec un sens politique merveilleux, ils veulent fonder leur indépendance économique avec l'aide de grandes nations amies et ils s'accordent pour apporter dans l'empire russe leur concours à la Douma slave contre la bureaucratie allemande. Notre diplomatie pourrait les servir dans l'intérêt même du tzar, dût-elle mécontenter quelques fonctionnaires. A nous, presse, notre devoir, après les études sur les lieux, est de prévenir les viticulteurs, petits industriels et moyens commerçants pour qu'ils fassent pression sur leurs syndicats et représentants divers. Le moment est venu pour notre commerce d'utiliser les sympathies que nous vaut notre génie humanitaire, d'autant que la liberté du monde prospérera du progrès de notre commerce. Ils ont partie liée.

MARIUS-ARY LEBLOND.

Pointes Sèches

Le Triomphe de Chocolat

Les Allemands voient l'avenir en noir. Ils le voient ainsi parce que les nègres du Sud-Ouest africain font depuis quelque temps de grands ravages dans le cœur de leurs Gretchen. J'ai déjà parlé à cette place de cet aspect imprévu de la lutte des races. Les craintes de nos voisins me semblaient fort exagérées, et je le disais en toute candeur. Aurais-je une fois encore franchi les bornes d'un honnête optimisme ? Il faut le croire, puisqu'une note d'inspiration officieuse met en garde les papas allemands contre les séductions du Don Juan de couleur.

Naguère, on nous demandait :

— A quoi rêvent les jeunes filles ?

Nous étions à peu près certains de ne pas nous tromper en répondant :

— Elles rêvent à un beau brun, à moins que ce ne soit à un beau blond !

Il faut désormais rayer le beau blond des rêves des jeunes filles allemandes. Le beau blond ne se porte plus. Marguerite, aujourd'hui, n'admettrait Faust dans son jardin parfumé de myrte et de rose et plus tard dans sa chambre, que s'il avait les cheveux crêpus, la lèvre épaisse et la peau luisante. C'est, proprement, le triomphe de Chocolat, et il n'est pas indispensable d'être fort pour trouver que le triomphe est humiliant pour les pauvres blancs que nous sommes.

Mais le danger est-il vraiment si grand pour Marguerite, et sa famille ne s'alarme-t-elle pas trop facilement ? On hésite à le croire. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'entre l'Allemagne et l'Afrique, il y a la largeur d'un bras de mer et que les nègres ne sont pas encore très familiers avec les avantages du paquebot et du sleeping. Dans ces conditions, les amours de Marguerite et de son beau nègre risquent fort de rester platoniques, et son mariage menace d'être un mariage blanc, en dépit de la couleur du futur. Qu'est-ce que les papas allemands veulent de plus ?

Jadis, c'était dans le cœur du petit cousin que les cœurs des petites cousines s'épanchaient le plus volontiers, et le petit cousin ne laissait pas de bénéficier parfois de gentilles défaillances. S'il est désormais remplacé par un naturel de la lointaine Afrique, je n'y découvre que des avantages pour la tranquillité des ménages allemands. Et j'imagine que déjà plus d'un gros bourgeois de Berlin déclare en souriant, entre une bouffée de pipe et une gorgée de bière :

— Ma fille entretient une correspondance suivie avec un sale moricaud du Cameroun. J'en ai été affligé d'abord. Maintenant, je me dis qu'il vaut beaucoup mieux, à tout prendre, que la petite ait un nègre dans le cœur qu'un sous-lieutenant dans sa chambre virginale.

GRIFFE

MENUS PROPOS

Lisez ce mot d'un apache de dix-sept ans, qui se fit arrêter pour vol, l'autre jour, à Paris.

— Avez-vous été condamné ? lui demandait le commissaire de police.

— Oui, pour une petite affaire. Ma mère me faisait des reproches. Alors, je lui ai plongé la main dans l'eau bouillante.

— Longtemps ?

— Jusqu'à ce qu'elle ne crie plus !

Le jeune misérable a trouvé sans le vouloir un de ces mots qu'au théâtre ou dans le roman on appelle des mots d'auteur, tant il semble impossible qu'ils aient pu, dans la réalité, sortir d'une bouche humaine.

On s'est beaucoup occupé du legs Espéronnier et des raisons pour lesquelles l'Académie française a cru devoir le récuser.

Le vrai motif du refus est aujourd'hui connu. La fortune du testateur s'élevait à 400,000 fr. Il avait disposé de 350,000 fr. en faveur de deux de ses amis. Les frais de transmission payés, il ne serait presque rien resté à l'Académie.

Dans ces conditions, le refus s'imposait, et l'Académie française, en repoussant les présents de feu Espéronnier, a agi comme eût fait M. Tout-le-Monde à sa place.

Mais pourquoi diable a-t-elle tenu secrète la raison essentielle de sa décision ?

Un journal médical raconte l'accident extraordinaire dont fut victime une jeune fille de Saint-Pétersbourg.

Sa mère avait acheté des oranges sanguines. La jeune fille en mangea une et poussa un cri de douleur. Elle avait avalé devinez quoi ? L'aiguille d'une seringue de Pravaz.

L'aiguille, on le conçoit, n'était pas venue toute seule dans l'orange. La vérité est qu'on truque les oranges en les injectant de rouge d'aniline. On obtient ainsi des sanguines, qui sont plus recherchées et, naturellement, se vendent plus cher. Une distraction de l'opérateur, et le consommateur est exposé à manger des oranges aux épingles, ce qui doit être très désagréable.

Depuis que la chimie s'en mêle, la gourmandise est un péché bien dangereux.

Parlant de la lettre des évêques, un journal clérical de Paris écrit :

« Les parents devront renoncer à la laïque ou aux sacrements. Ils choisiront. A notre avis, leur choix sera vite fait : ils boycotteront l'école laïque. »

Comptez là-dessus et buvez de l'eau fraîche, comme on dit familièrement.

Le croirait-on ? Il y a des adventistes à Paris. L'adventisme a été fondé par l'évangéliste William Muller. Il promet le retour prochain du Christ.

Il annonce, d'autre part, la fin du monde. Il l'annonce pour des raisons fort connues, notamment parce que les hommes volent, parce que les voitures marchent sans chevaux, parce que l'électricité est canalisée. Autant de signes précurseurs, paraît-il. N'oubliez pas, je vous prie, si vous montez, par exemple, en auto, de vous dire que vous avancerez peut-être indirectement ainsi la fin des temps.

Les adventistes de Paris, il faut le constater, ne sont pas très nombreux. Une douzaine tout au plus. Il faut être plus de fous que cela pour faire une assemblée joyeuse.

Un pêcheur de Hull que sa femme trompait conçut d'abord des idées de vengeance. Mais, en homme pratique, il se ravisa bientôt.

Ses affaires étaient mauvaises ; la maison marchait mal. Il l'avoua à son rival et lui proposa de lui céder son mobilier.

— Cent francs le tout...

— Je veux bien... Mais votre femme ?

— Oh ! ma femme, je vous l'abandonne pardessus le marché.

— Tope !

Il y a des années où les hommes ne sont vraiment pas galants.

UN BADAUD.

CAUSERIES

Le Louvre achevé

C'est seulement aujourd'hui que l'on peut considérer l'achèvement du Louvre, en tant que musée, comme chose possible ; en effet, le déménagement du ministère des Colonies est commencé, les dossiers s'en vont du pavillon de Flore aux bâtiments de la rue Oudinot, laissant la place aux œuvres d'art. Il n'est pas trop tôt, et voilà, tout d'abord, un grand danger d'incendie écarté ; on va être sûr, maintenant, que le feu ne se communiquera pas, des archives coloniales, dont la perte serait évidemment à regretter, à des documents encore plus précieux pour l'humanité, tels que les œuvres d'art des maîtres de tous les temps et de tous les pays. Pourtant, le Musée du Louvre, après ce déménagement, et après l'installation qui fera suite, ne peut pas encore être dit terminé et complet, puisqu'il abritera encore les services du ministère des finances, logés là depuis 1871. Lorsque cette question du ministère des finances aura été résolue, le grand Musée de la France occupera l'ensemble magnifique de l'ancien Louvre, du nouveau Louvre, des deux ailes des Tuileries, vaste déploiement de pierre enserrant les jardins et l'arc du Carrousel, et s'ouvrant largement sur la perspective du jardin des Tuileries, de la place de la Concorde, des Champs-Élysées, au sommet desquels se dresse la porte lumineuse de l'Arc-de-Triomphe-de-l'Etoile.

Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir, de musée mieux installé. Ce sera, de plus en plus, une des attractions de Paris pour les visiteurs, et ils sont encore nombreux, qui ont le goût passionné, ou tout au moins la curiosité des monuments de l'histoire et de l'art. Ceux-là, dans la vieille cour du Louvre, devant les tracés qui marquent la place des premières constructions, évoqueront le château-fort du treizième siècle, édifié par Philippe-Auguste, la grosse bâtisse entourée d'eau, surmontée d'une maîtresse tour, flanquée d'autres tours aux angles, et qui renfermait et défendait le trésor royal, l'or, l'argent, les bijoux, les chartes. Ce fut une demeure plus civilisée sous Charles V le Sage, qui ne voulut pas seulement un appareil militaire, mais un logis d'amateur, avec des abris pour les livres, pour les œuvres d'art, des petites salles pour se recueillir et lire, loin du bruit des corps-de-garde, et aussi des jardins pour se promener. L'installation terminée, il ne la trouva pas suffisante, car il quitta le Louvre pour l'hôtel Saint-Pol, où il put se donner le luxe de vastes jardins intérieurs.

Après Charles V, il faut attendre assez longtemps pour que le Louvre redevienne l'habitation des rois de France. Charles VI habite, lui aussi, l'hôtel Saint-Pol ; Charles VII est un roi errant, Louis XI se plaît mieux à Plessis-les-Tours, les Valois adoptent Fontainebleau, puis les châteaux de la Loire ; François Ier, toutefois, décida la destruction du château-fort de Philippe-Auguste et la reconstruction du Louvre par Pierre Lescot, grand artiste, qui fit de l'œuvre qui lui était confiée l'un des chefs-d'œuvre de la Renaissance française. Il ne put que commencer le Louvre, construire les bâtiments d'angle que l'on trouve en entrant dans la vieille cour par le guichet du pont des Arts. Cette œuvre de Lescot eut pour continuateurs, l'architecte Le Mercier, sous le règne de Louis XIII ; puis sous Louis XIV, Claude Perrault, qui édifia la Colonnade, en face de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Mais un autre plan s'ajouta au plan primitif. Catherine de Médicis fit commencer un nouveau Louvre sur le quai, et Henri IV continua ce qu'elle avait commencé. Architectes : les Du Cerceau et Métézeau. Napoléon Ier voulut un bâtiment parallèle et Fontaine et Percier le commencèrent sous l'Empire, y travaillèrent pendant la Restauration, le laissant à terminer sous Napoléon III par Visconti et Lefuel, lesquels construisirent aussi les deux ailes de la cour du Carrousel. Le Louvre et les Tuileries se trouvèrent reliés, puis l'incendie de mai 1871 rompit l'enceinte, la façade des Tuileries s'effondra dans les flammes, et nous avons depuis, à la place du Louvre fermé, voulu par les souverains et les architectes, un Louvre ouvert sur l'espace de Paris.

Désormais, cette vieille demeure impériale et royale est, probablement pour toujours, pour le temps que Paris durera, l'asile superbe de l'art. Tout ce que la main de l'homme a façonné, toutes les formes, toutes les images que son génie a créées, on le trouve ici représenté par des œuvres grandioses, délicates, fines, par des objets simples et usuels retrouvés au creux profond de la terre, repris à des tombeaux dans lesquels ils avaient été enfermés avec ceux qui les avaient modelés, ciselés, qui s'en étaient servis pour les humbles soins de l'existence de tous les jours.

Partout, dans toutes les villes du monde civilisé, l'humanité en agit ainsi avec ces objets ordinaires légués par ses ancêtres, comme avec les œuvres uniques où des artistes rares ont mis leur marque. Nous acceptons, nous voulons tout l'héritage de travail, comme tout l'héritage de pensée, de ceux qui nous ont précédés et qui nous ont fait la terre habitable. Nous logeons dans les plus beaux de nos palais, là où s'est élaborée notre histoire, les productions de l'immense peuple anonyme des laborieux. A Londres comme à Berlin, à Bruxelles, à Amsterdam, à Saint-Pétersbourg, comme à Madrid, à Florence, à Naples, à Rome, à Venise, c'est l'œuvre d'art qui règne à la plus belle place, c'est l'art qui offre sa beauté à tous les désirs, son refuge à toutes les méditations. Cette exaltation de l'art est significative, elle ne peut avoir sur l'humanité, livrée à la fièvre du négoce et du gain, qu'une influence profonde et salutaire. Les musées ne seraient que des arrêts paisibles au cours de cette lutte pour la vie, à laquelle il faut bien que tout le monde prenne part, qu'il faudrait nous réjouir de les voir grandir en importance et se parer sans cesse d'embellissements. A ce titre, applaudissons au Louvre agrandi et souhaitons le Louvre achevé.

GUSTAVE GEFFROY.

Nos Enquêtes

Où en est l'Aviation ?

Avant la grande Quinzaine de Juvisy. — De Paris à Trouville en aéroplane. — La phalange des pilotes. — Ce qui reste à conquérir

Les exploits des aviateurs ont porté haut la gloire de la France. Avant la Quinzaine de Juvisy, après les épreuves de Reims, de Brescia et de Berlin, où les spectateurs de toutes les nations, oubliant pour un temps les préjugés et les vieilles querelles, ont dû acclamer dans un enthousiaste élan les noms français de Rougier, de Latham, de Blériot, de leurs émules, nous avions cru utile de rechercher quels résultats avait, dès maintenant, conquis la navigation aérienne. Pour employer le langage commercial, c'est un essai d'inventaire que nous voudrions dresser ici : le tableau des gains scientifiques réalisés par l'aviation après un « exercice » étonnamment brillant.

C'est grâce à la Ligue nationale aérienne, à son ingénieur M. J. Amyot, que nous pouvons présenter ce bilan glorieux aux lecteurs de « la Dépêche ».

Les Résultats d'une Année

Résumons-le d'un mot. A l'heure actuelle, les aéroplanes franchissent des distances égales à celle qui sépare Paris de Trouville ; ils couvrent un pareil parcours en trois heures ; ils s'élèvent jusqu'à près de 200 mètres et cela malgré les vents et les orages.

Quand on songe que ce résultat a été obtenu en une seule année, on a quelque raison de dire que l'aviation a quitté le domaine exclusif des expériences et que dans un avenir proche elle atteindra celui des réalisations.

Pourtant les appareils de l'an dernier sont à peu près les mêmes que ceux d'aujourd'hui, aucune découverte ne les a transformés. Mais les progrès de l'aviation résident tout entiers dans la qualité des moteurs et... des pilotes.

Il y a un an, un aéroplane volait au maximum une demi-heure. Il évolue couramment deux et même trois heures sans arrêt. Au bout de ce temps le moteur demande une nouvelle provision d'essence. Une automobile est-elle moins exigeante ?

Il y a un an, on ne connaissait que les moteurs d'un seul type, extra-légers. Aujourd'hui le moteur d'auto allégé est apparu, très simple, et ceux qui l'utilisent, Wright, Sommer, Fournier, font merveille.

Maîtres et Elèves-Pilotes

Mais l'aviation s'est surtout enrichie en hommes audacieux, en pilotes émérites. On peut les compter ceux qui autrefois osaient être les *hommes-volants*. En France, sans parler de Ferber, Santos-Dumont, Delagrange, Farman, Blériot, formaient seuls la phalange clairsemée de l'aviation. Depuis, nombre de vaillants se sont enrôlés à leur tour. Wright a parcouru l'Europe, laissant des élèves sur son chemin; de Lambert, Tissandier en France; Calderara en Italie. Gabriel Voisin, qui depuis l'âge de 14 ans est hanté par la pensée de conquérir l'espace, qui, pendant ses récréations d'écoliers au collège de Lyon, fabriquait des cerfs-volants avec la toile de ses draps et de ses chemises, Gabriel Voisin instruisait Paulhan, Rougier, Fournier et d'autres encore. Lathan naissait à l'aviation. La Ligue nationale aérienne donnait à la science nouvelle Gaudart, Richet et créait cette pépinière d'aviateurs.

E. H. Gauzez

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

l'Ecole des pilotes. Certains même s'exerçaient et s'entraînaient sans maître, ainsi le téméraire Lefebvre qui tout seul apprit le difficile métier auquel il donna sa vie. Et ces pilotes ne craignaient pas d'affronter un mauvais ciel! Pleins de confiance en leurs appareils, pleins de sang-froid aussi, le vent ne les effraya plus. Il ne met en déroute les types Antoinette et Voisin que lorsqu'il souffle à une vitesse supérieure à 10 mètres par seconde. Or, d'après les plus récents calculs, nous avons 258 jour par année où le vent n'a pas cette violence.

Les Voyages en ligne droite

Nous avons rappelé brièvement les progrès accomplis. Voyons maintenant, non pas ceux à réaliser — peut-on indiquer une limite au génie des constructeurs ? — mais les plus urgentes conquêtes à entreprendre. Elles ont trait au perfectionnement des moteurs, elles visent aussi les procédés d'atterrissage. Que devient l'aéroplane s'il subit une panne de moteur à 40 ou 50 mètres dans les airs ? Il est nécessaire qu'il descende doucement dès que le pilote coupe l'allumage et braque le gouvernail de profondeur en avant. Ainsi Latham atterrit sans choc d'une hauteur de soixante mètres. Mais tous les pilotes ne seraient capables d'imiter cette prouesse. Et l'on frémit en songeant à la catastrophe qui se fût produite si Rougier, volant à 200 mètres, eût été victime de la malencontreuse panne ! La prudence commande de poursuivre sans relâche les expériences de vols planés qui permettent la descente en « pente douce ». Alors les aviateurs ne se contenteront plus de voler dans les aérodromes, tels les coureurs sur piste. Ils prendront la grande route du ciel. Emules de Blériot, ils feront des voyages directs : déjà les épreuves se préparent : c'est Londres-Manchester, avec un prix de 250,000 fr., c'est le raid des 100 kilomètres en ligne droite que *la Ligue nationale aérienne* récompense par deux prix de 10,000 francs et pour lequel Farman s'entraîne déjà.

Champions français

Est-il osé de prédire que ce nouveau record sera battu par un Français ? N'est-ce pas un Français d'adoption, Farman, qui bat le record du monde en distance — 180 kilomètres en 3 heures 4 ? De même que Paulhan et Latham, champions de la résistance au vent, qu'ils ont narguée pendant deux jours; de même que Blériot, champion de la vitesse, qui vole à 77 kilomètres à l'heure dans les plaines de Reims, et Rougier, qui bat le record de la hauteur, s'élevant à 190 mètres à Brescia, et Latham, qui bat le *record de l'audace* en planant au-dessus de villes sur un parcours de dix kilomètres aux acclamations du peuple allemand ?

Quatre types d'appareils : Voisin, Antoinette, Blériot, Farman proclament en aviation la vitalité du génie français. Et, en regard, combien les autres nations sont pauvres ! A nos pilotes les Allemands ne peuvent opposer de concurrents, non plus les Anglais, si ce n'est le colonel Cody; les Yankees ne peuvent mettre en ligne que Wright et Curtiss, et les Italiens Calderara. Les autres peuples n'ont rien produit en cette science. Ils attendent que la France ait tracé les voies aériennes. Ils n'attendront pas longtemps. Nous nous souvenons que Gabriel Voisin nous déclarait naguère : « Dans dix-huit mois, on voyagera aussi aisément en aéroplane qu'en automobile; et, sur l'automobile, l'aéroplane aura l'avantage de coûter bien moins cher ! » Peut-être Voisin — ainsi que les chercheurs sur le point d'aboutir — se montrait-il quelque peu optimiste et impatient ! Mais les résultats acquis ne donnent-ils pas la certitude que, dans quatre ou cinq années, la prophétie émise par le créateur de l'aviation sera devenue simple réalité ?

LEON et MAURICE BONNEFF.

Espagne et Maroc

Les Déclarations du général d'Amade

Paris, 8 octobre. — Ce n'est que cette nuit, en arrivant à Orléans, que le général d'Amade a été touché par le télégramme du ministre de la guerre lui demandant des explications sur ses déclarations à un journal du matin au sujet des opérations espagnoles au Maroc. Le général a répondu aussitôt télégraphiquement. Sa réponse chiffrée est arrivée ce matin, à onze heures, au ministère de la guerre.

Ce que dit M. Pichon

Paris, 8 octobre. — Interviewé par le *New-York Herald*, M. Pichon a déclaré :

— Si les paroles que l'on prête au général d'Amade sont exactes, le général sera très sévèrement frappé. Il est inadmissible qu'un officier, quels que soient sa valeur et ses services, intervienne dans la politique sous forme de déclarations ou d'articles de journaux. Le gouvernement est unanime sur ce point. Mais je veux espérer encore un démenti ou tout au moins la mise au point des paroles publiées et qui, d'ailleurs, ne correspondent nullement à la réalité des faits.

L'Espagne poursuit au Maroc une action qu'elle exerce à ses risques et périls dans une sphère qui a été délimitée par les traités et qu'elle n'a nullement dépassée au cours des opérations engagées jusqu'à ce jour. Elle nous a donné des assurances formelles sur ses intentions de respecter toutes les clauses du traité d'Algésiras et l'ambassadeur d'Espagne me les renouvelait aujourd'hui même. Nous n'avons aucune raison de douter de sa loyauté.

A Mélilla

Mélilla, 8 octobre. — La situation est presque inchangée et toutes les troupes de Séloua[n] à Zoco-el-Had sont immobiles dans leurs retranchements, attendant un signal pour avancer.

L'accumulation du matériel continue pendant la trêve à Sélouan où tout l'effort espagnol se concentre pour pouvoir se détendre plus tard dans une poussée violente qui réussisse à enfoncer la ligne formidable que constitue la harka riffaine, forte, dit-on, de plus de quinze mille hommes.

Les nouvelles qui parviennent du camp ennemi sont en général graves. On le dit bien armé, bien fortifié et décidé à la résistance. Aucune des tribus dont on avait prévu la soumission après la prise de Sélouan n'est venue demander l'aman et on croit même que l'abandon de la casbah de Sélouan et le refus d'accepter le combat dans la plaine de Nador ont été dictés par la nécessité pour la harka de choisir un terrain mieux adapté à ses moyen de combat plus que par la crainte.

Les Riffains, depuis cinq à six jours, ont reçu de très importants renforts venus de l'Ouest. Il s'agit de contingents volontaires venus de cent kilomètres à la ronde et qui annoncent la prochaine arrivée de nouveaux combattants, de sorte que l'Espagne se trouve en présence d'un véritable soulèvement général.

C'est l'entrée des troupes du général Marina à Sélouan et quelques reconnaissances faites au-delà de cette ville qui ont déterminé ce mouvement. Les Marocains considèrent unanimement que l'indépendance et l'intégrité de leur pays sont menacées.

La harka des Riffains prépare, croit-on, une attaque de Sélouan. Les bruits qui ont couru sur l'isolement de la colonne de Sélouan et sur une attaque effectuée par Chaldi, près d'Oglat, ne sont pas jusqu'ici confirmés.

On signale l'arrivée à Mélilla du secrétaire de la légation d'Espagne à Tanger, M. Padilla; dès son arrivée, le secrétaire a eu un long entretien avec le général Marina.

A Ceuta

Oran, 8 octobre. — On assure qu'une partie de la garnison de Ceuta aurait, le 4 octobre, effectué une sortie pour châtier l'agression de quelques Andjeras contre des pêcheurs espagnols.

L'Emprunt marocain

Tanger, 8 octobre. — Voici quelles sont les réponses faites par le sultan aux questions actuellement en discussion avec l'ambassade marocaine de Paris et dont Abbas-el-Fasi est porteur pour les communiquer à El-Mokri au nom de Moulay-Hafid.

Le sultan accepte la proposition d'emprunt de 150 millions aux conditions suivantes :

1. Evacuation immédiate de la Chaouia et de Casablanca. On sait que cette double évacuation a fait l'objet de deux questions bien distinctes au cours des négociations entamées à Fez entre M. Regnault et Moulay-Hafid. Le sultan propose, pour assurer la sécurité de la Chaouia et de Casablanca après l'embarquement de toutes les troupes françaises, la constitution d'un corps de police exclusivement marocain, avec seulement un cadre français ;

2. Evacuation non moins immédiate d'Oudjda et de Beni-Snassen. Moulay-Hafid accepte de faire fonctionner sur la frontière algérienne la police franco-marocaine prévue par l'accord de 1901-1902, mais exige que le haut commissaire soit désormais Marocain et non plus Français, comme il l'est actuellement, en l'espèce le général Lyautey ;

3. Enfin, Moulay-Hafid demande que sur les 40 % restant disponibles sur le revenu des douanes et qui devaient être totalement absorbés pour garantir le nouvel emprunt, les créanciers se contentent de 30 %, les 10 % restant revenant directement au Maghzen.

L'Occupation des Trois-Fourches

Mélilla, 8 octobre. — Deux compagnies du régiment d'infanterie d'Afrique, un détachement de cavalerie de Mélilla et un détachement de troupes du génie sont allés occuper la presqu'île de Tres-Forcas sans incident. Loin de se livrer à des actes d'hostilité, les Maures ont bien accueilli les troupes espagnoles, qui sont placées sous les ordres du commandant d'infanterie Los Cayon, du régiment d'Afrique.

Pendant que ces troupes opéraient dans la presqu'île de Tres-Forcas, la canonnière *Général-Condéra* en surveillait la côte. La colonne était accompagnée de Maures de la police indigène, qui servaient de guides.

Aussitôt après l'arrivée des troupes, on a commencé l'installation du phare.

Le Port de Mar-Chica

Mélilla, 8 octobre. — Les Espagnols se préoccupent de la création à Mar-Chica d'un port destiné à devenir le véritable port de Mélilla et de la région du Riff. L'ingénieur Molini, récemment reçu par le roi, a remis les études et plans de ce port au ministre des travaux publics.

Cet ingénieur, actuellement chargé des travaux de dragage du canal d'accès de Mar-Chica, pour faciliter le ravitaillement par mer de l'armée espagnole, estime que ces premiers travaux seront terminés vers la mi-novembre ; il proposerait ensuite la construction définitive du canal, qui aurait 230 mètres et qui permettrait l'entrée des canonnières.

La lagune, de 33 kilomètres de long sur 7 de large, offrirait un excellent abri naturel. Les sondages ont révélé la présence de fonds de sable faciles et peu coûteux à draguer pour obtenir des profondeurs de 7, 9 et 11 mètres.

Les projets de l'ingénieur Molini comportent la création ultérieure d'un port de commerce : le canal d'entrée serait alors agrandi, de manière à donner accès à des navires de 5,000 tonnes. Cela n'entraînerait qu'une dépense de quelques millions.

A Selouan

Mélilla, 8 octobre. — Depuis l'opération du 30 septembre, qui, pour un résultat douteux, a coûté plus de 250 hommes à la colonne de Selouan, un calme complet a régné de ce côté, malgré la présence de nombreux Marocains, qui se tiennent sur la défensive.

Depuis le 5 octobre, pour réduire les difficultés du ravitaillement et peut-être en vue d'opérations combinées, la colonne de Selouan s'est fractionnée en deux échelons : l'un de six bataillons, à Selouan, avec le général Tovar ; l'autre, de huit bataillons, à Nador, avec le général Orozco.

La division Sotomayor, toujours immobilisée au Souk-el-Had, a repoussé, le 5, une attaque dirigée contre ses postes avancés.

Les Intentions de l'Espagne

Madrid, 7 octobre. — « La Epoca », relevant les critiques de certains journaux madrilènes, dit que la campagne du Riff a eu et n'a d'autre but que de châtier l'assassinat d'ouvriers espagnols et de montrer aux Marocains et à l'Europe aussi d'ailleurs que l'Espagne se suffit à elle-même pour défendre ses intérêts et ses nationaux.

« La Epoca » ajoute que le plan du général Marina a dû subir quelques modifications au cours de son développement; mais l'objectif en reste toujours le même. Le nouvel envoi de troupes n'implique aucune modification du plan militaire; c'est une simple mesure de précaution; car les succès obtenus par nos armes n'excluent pas la possibilité d'un retour offensif de la part des Riffains.

« La Epoca » demande en terminant :

« Peut-on, en effet, dire que l'action politique soit dorénavant la seule qui doive se développer dans le Riff et peut-on assurer que cette action ne se heurtera pas à des difficultés dont la solution devra être demandée aux armes. »

Les Journalistes quittent Melilla

Madrid, 7 octobre. — Les journaux commentent le retour en masse des correspondants et journalistes qui suivaient les opérations des troupes espagnoles dans le Riff et ils observent la coïncidence avec la publication par le général Marina de l'arrêté menaçant d'expulsion immédiate et traduction devant les tribunaux de toute personne étrangère à l'armée qui, de quelque façon que ce soit, troublerait l'ordre ou se rendrait suspecte par sa conduite.

De nombreux correspondants se plaignent avec amertume des difficultés qu'ils éprouvent de la part des autorités de Melilla dans l'accomplissement de leur mission et disent que c'est là la cause de leur retour.

Affaires d'Espagne

Une Interview de Ferrer

Paris, 8 octobre. — Un de nos confrères parisiens publie aujourd'hui les déclarations suivantes faites par Ferrer à un journaliste de Barcelone, qui a pu le visiter dans sa prison :

— Je n'ai nullement à me plaindre du personnel du pénitencier et je me plais à reconnaître que le directeur et l'administration de la prison ont toujours été pour moi très aimables; mais je dois m'élever contre le régime du secret auquel j'ai été soumis depuis mon arrestation. Ce régime est débilitant pour la santé; car il faut être de constitution robuste pour le supporter pendant des mois. De plus, l'isolement absolu m'a empêché de reconnaître les accusations dirigées contre moi et de détruire les dangereuses légendes qui se formaient autour de ma personne.

Depuis que je ne suis plus au secret, je lis tous les journaux de Barcelone ayant paru depuis le mois de juillet, mais le juge d'instruction ne m'a pas permis de recevoir certains journaux.

Il y a deux jours, le juge d'instruction a fini de me lire les pièces du dossier se rapportant à mon procès. Pas une seule charge n'a été relevée contre moi. On a cependant demandé à près de trois mille prisonniers détenus depuis le mois de juillet dans les prisons de Catalogne s'ils avaient reçu des ordres de moi. Mais tous ont déclaré ne pas me connaître; un seul a dit : « Je crois que Ferrer est un homme politique ».

Par contre, à Masnou, tout le village, depuis le curé jusqu'au garde champêtre, a parlé de fusillades entendues du côté de Premia et d'un émissaire portant des ordres de ma maison de Montgat à Premia. Mais le maire de Montgat certifie qu'aucun homme armé n'a suivi, à l'époque des troubles, la route de Montgat à Premia, parce que Montgat est le seul village où, a-t-il dit, le travail n'ait pas cessé.

Pendant trois jours et deux nuits, ma maison a été mise sens dessus dessous, à tel point qu'elle est devenue inhabitable; mais la police n'y a pas découvert un seul papier compromettant. La dernière pièce du procès est une lettre de Hugarte au juge d'instruction envoyé spécialement de Madrid et déclarant que, lorsqu'il avait vu en moi une âme de la Révolution, il s'était fait seulement l'écho de l'opinion publique à Barcelone.

Mon défenseur est sûr de mon innocence et croit à mon acquittement, si on se borne au fait de la culpabilité ou de la non culpabilité; mais il redoute la mauvaise opinion qui règne dans les esprits prévenus contre moi, de sorte que le seul moyen de faire éclater mon innocence serait de donner à mon procès la plus grande publicité possible. Vous savez ce qu'on a fait de Dreyfus ! On m'a enlevé tous mes habits et on m'a donné une casquette d'apache et un costume de 14 fr. 50 qui me va mal, tout cela pour indisposer contre moi les juges.

Le Crime de la Rue Jean-Beausire

Paris, 8 octobre. — Henri Paris, 25 ans, tapissier, qui comparaît aujourd'hui devant la cour d'assises, est accusé d'avoir assassiné une fille galante, Marthe Plisson, dans des circonstances plutôt mystérieuses et imprécises.

Marthe Plisson habitait 11, rue Jean-Beausire ; elle se livrait à la galanterie, mais dans des conditions assez discrètes, et était connue sous le nom de Paquerette. Or, depuis plus de deux mois, personne dans la maison ne l'avait aperçue, quand, le 13 janvier dernier, la concierge, après avoir prévenu la famille, se décida à pénétrer chez elle et la trouva morte sur son lit tout ensanglanté. Elle avait été certainement assassinée ; la face était couverte de meurtrissures; le crâne paraissait défoncé et des gouttes de sang avaient jailli au plafond, sur la porte d'entrée et sur la glace de l'armoire. Le cadavre était comme momifié.

L'autopsie releva que la mort était la conséquence d'une fracture du crâne causée par des coups portés avec un instrument contondant, que la victime avait été frappée plusieurs heures après son repas, qu'il y avait eu lutte et que la mort devait remonter aux premiers jours de novembre.

Dès la nouvelle de ce crime, les familles de la victime n'hésitèrent pas à désigner Paris comme devant être le meurtrier. Celui-ci, en réalité tapissier, se faisait appeler « Paris de La Villeneuve », se disait fils de général et artiste peintre, ayant son atelier place de la Madeleine, où il était connu sous le sobriquet de « Binoclard », parce qu'il portait des lorgnons.

Il avait en novembre 1907 fait la connaissance de Marthe Plisson. Bientôt, il s'éprit d'elle avec passion, la fréquenta assidûment, forma avec elle des projets de mariage. Seulement, il était extrêmement jaloux; sans cesse on le voyait rôder aux environs du domicile de sa maîtresse; autour de celle-ci, on savait qu'à maintes reprises il l'avait brutalisée et même qu'une fois il avait tenté de l'étrangler.

D'après l'information, le crime aurait été commis dans la nuit du 1er novembre. Cependant, contre l'accusé, rien que des présomptions, dont la plus grave est la déclaration d'une amie de Marthe, Jeanne Klein, habitant 11, rue Jean-Beausire. Voici en effet ce qu'il en résulte :

Le 1er novembre, Paris dîna avec Marthe Plisson qui, vers neuf heures, sortit avec Jeanne Klein, Paris les suivant sans mot dire. A dix heures, les deux femmes se séparèrent pour travailler chacune de leur côté. Vers deux heures du matin, elles se retrouvèrent par hasard sur le boulevard Saint-Martin et se dirigèrent ensemble vers la rue Jean-Beausire. Cependant, Marthe était inquiète; car elle dit à son amie : « Je n'ose pas rentrer, car il doit m'attendre ». Arrivées, elles se séparèrent, chacune prenant l'escalier distinct conduisant à son logement respectif. Il était trois heures du matin.

Jeanne Klein avait déjà regagné sa chambre, quand elle entendit Marthe appeler : « Jeanne, je n'ose pas monter ! Il est dans l'escalier ! » Une demi-heure après, quelqu'un frappe à la porte de Jeanne Klein; elle ouvrit : s'était Paris qui, très agité, lui dit : « Il faut qu'elle me rende mon argent et les affaires qui sont chez elle. » Au bout de quelques minutes, il partit.

Vers quatre heures, il rentra chez lui et sa mère, qui était levée, fut frappée par son air égaré et remarqua qu'il avait la main enveloppée dans un mouchoir; il expliqua qu'il était tombé dans l'escalier.

D'autre part, on a recherché chez Paris, mais en vain, un maillet en bois rectangulaire à angles vifs, mesurant environ 15 centimètres de longueur, 10 centimètres de largeur et 8 centimètres d'épaisseur; c'était là un outil professionnel qu'il avait emporté le 21 octobre, en partant de chez son patron. Il semble donc qu'il l'ait fait disparaître. Et l'accusation estime que ce fut précisément l'arme du crime.

Enfin, à partir du 2 novembre, il a cessé tout d'un coup de venir rue Jean-Beausire.

Ajoutons que Paris a été examiné par le docteur Dupré qui l'a déclaré responsable de ses actes et nullement aliéné.

Le voici maintenant devant le jury : C'est un grand garçon blond, maigre, aux cheveux frisés; il est sourd à ce point qu'on doit, pour l'interrogatoire, l'installer au pied de la cour. Il reste là impassible, la main gauche à l'oreille formant pavillon; il se défend avec indolence et placidité et aussi bien maladroitement.

A L'AUDIENCE

Il déclare qu'il avait « raccroché » Marthe Plisson dans le métro et qu'il lui avait « prêté » 200 francs pour l'aider à quitter la rue, mais se défend de l'avoir aimée, surtout avec passion.

Le président de Vallès. — Tant pis ! C'eût été meilleur pour vous. Il y aurait peut-être là une excuse à un accès de jalousie meurtrière.

Paris, qui ne semble pas comprendre, répète qu'il avait prêté à Marthe et non donné 200 francs.

Le président. — Eh bien ! monsieur, on ne prête pas de l'argent à une fille publique raccolée par hasard et on ne l'éblouit pas par les titres de prix de Rome, de vicomte, de fils de général.

Cependant, il apparaît bien qu'il a eu l'intention d'épouser Marthe, car il est allé la demander à ses parents à Maisse. On s'imagine la joie des vieux : leur fille épouser le fils d'un noble général !

Mais Paris de dire :

— Ce n'était là qu'une simple moquerie.

Le président. — C'était vraiment peu généreux, et ce qui l'a été encore moins, ce fut d'écrire ensuite aux parents pour leur révéler tout le passé de leur fille qui, avant de venir à Paris, avait fait en province plusieurs maisons de tolérance.

Paris. — Je voulais ravoir mes 200 francs.

Le président. — Quand on a donné 200 fr. à une femme du trottoir dont on surveille le racolage dans la rue, quand on l'a rouée de coups, ainsi que vous avez fait, on ne réclame pas cet argent qu'elle ne pouvait avoir qu'en se prostituant. Quel étrange souci vous avez de vouloir à tout prix vous faire passer pour un souteneur ! Quelle singulière défense ! En tout cas, pourquoi la surveilliez-vous?

R. — Pour la protéger; car on la menaçait.

Le président. — C'est la première fois que vous dites cela. En fait, il n'y a que vous qui la menaciez. Ses compagnes, qui vous appelaient le « Binoclard », en ont témoigné et disaient de vous : « S'il n'était pas si bête, il aurait sûrement l'air de son souteneur! »

En tout cas les mêmes amies ont affirmé et précisé les brutalités de Paris et elles avaient prévu que Martha « finirait mal ». Ce qui est certain, c'est qu'elle tremblait pour elle et aussi pour son magot. Elle avait en effet économisé péniblement 1,500 francs; or, un jour, on lui vola sa montre et sa chaîne; elle soupçonna aussitôt Paris et, sans retard, elle expédia son trésor à sa sœur; car il venait souvent chez elle en son absence en ouvrant la porte avec un canif. « Je le pincerai sur le fait, disait-elle; j'ai préparé un secret. » Mais ce secret, elle l'a emporté dans la tombe.

Le président rappelle alors la déposition de Jeanne Klein. Paris proteste contre ces « inventions », nie avait fait disparaître un maillet et affirme s'être réellement blessé à la main en tombant.

On entend les témoins. Le docteur Dupré maintient que, en dépit de certaines tares physiques et psychiques, Paris doit être considéré comme responsable de ses actes.

M. Grimbert, concierge du 11 rue Jean-Beausire, déclare que Paris a vécu maritalement avec Marthe Plisson.

— Le 16 novembre, ajoute-t-il, j'ai rencontré Paris à qui j'ai demandé des nouvelles de son amie que je croyais partie chez ses parents et qui m'a dit ne plus s'occuper d'elle, ayant été menacé par des apaches qui lui avaient dit : « On te fera ton affaire, comme à elle ! »

C'est donc que Paris savait alors qu'elle était morte et comment le savait-il ? Mais il nie le propos.

M. Plisson père, qui se porte partie civile, déclare que Paris est venu un jour, se disant le fils d'un général et artiste peintre, lui demander la main de sa fille. Quelque temps après, celle-ci lui a écrit qu'elle avait congédié son fiancé qui la brutalisait et avait voulu l'étrangler et dont elle avait peur.

Jeanne Klein, une Belge, à qui il faut arracher les paroles, raconte les allées et venues de Paris dans la nuit du crime.

A demain les derniers témoins, les plaidoiries et le verdict.

La Conquête de l'Air

La Quinzaine de Paris

Port-Aviation, 8 octobre. — Après une nuit mauvaise, le vent soufflait ce matin en rafales et l'anémomètre du pesage indiquait une vitesse allant de 6 à 9 mètres à la seconde. Vers onze heures et demie, une pluie torrentielle accompagnée de roulements de tonnerre se mettait à tomber, transformant les routes et l'aérodrome en de véritables marécages.

Quelques-unes des constructions édifiées à la hâte et dont la couverture était mal jointe étaient inondées, notamment une partie du bureau du télégraphe.

C'est la seconde journée de la réunion complètement compromise. Dans les hangars, qui tous restent fermés, on travaille cependant à terminer le montage des appareils qui n'est pas encore terminé et à régler les moteurs qui ne sont pas au point. Gobron et Nau, qui hier ont eu quelques déceptions avec leurs moteurs, les ont démontés et envoyés à l'usine pour y être examinés.

Port-Aviation, 8 octobre. — A 2 h. 30, la flamme bleue indiquant qu'on ne volera pas aujourd'hui est hissée au sommet du sémaphore. Cette décision a été prise par les commissaires sportifs en raison du mauvais temps et des averses fréquentes. Si quelques aviateurs se décidaient à sortir, ce serait pour faire des essais privés.

EN ANGLETERRE

Aldershot, 8 octobre. — L'aviateur Cody attend avec son aéroplane dans la plaine Laffan que la force du vent diminue pour effectuer le vol annoncé.

Le Congrès de Nantes

Deuxième Journée

De notre envoyé spécial :

Nantes, 8 octobre. — Aujourd'hui 8 octobre, la matinée fut tout entière réservée au travail des commissions. L'après-midi, un peu après deux heures, fut ouverte la seconde séance plénière du congrès.

D'autre part, on a reçu un deuil cruel de famille, ne peut venir au congrès. Le congrès adresse à M. Maurice Sarraut l'expression de sa sympathie.

Puis, on procède à la nomination du bureau, qui est ainsi constitué : Veil, président, assisté de MM. Despasse, Bonnier, Lebouc, Goujat, Bourdly, Chaioux, etc.

M. Veil prend place au fauteuil présidentiel et adresse au congrès, au nom de la Fédération nantaise, quelques mots de remerciements. Puis il lit un vœu déposé par M. Delpech, sénateur de l'Ariège, au sujet des déplacements ministériels qui pourraient prêter à équivoque sur les rapports du gouvernement et d'autres partis.

M. Lafferre demande que l'auteur de la proposition la retire, car elle n'est pas opportune dans les circonstances présentes.

M. Delpech déclare qu'il retire sa proposition, et l'incident est clos.

La parole est au rapporteur de la commission de vérification des pouvoirs qui, demande au congrès, au nom de la commission, de vérifier tous les pouvoirs. Il en est ainsi fait.

Le citoyen Devaux monte à la tribune, au nom de la commission du règlement, dont il est rapporteur.

Plusieurs questions sont à l'ordre du jour : motions relatives au bureau du comité exécutif et les deux questions de l'unité de candidature et de la discipline électorale, puis diverses motions d'ordres. Ces motions sont votées et on passe à la question de l'élection des membres du bureau du comité exécutif.

Autrefois, aucun règlement n'existait [pour] cette élection, avant la motion d'ordre [Lam]bierre mise en vigueur l'an dernier. M. [Bep]biani demande que l'élection du présid[ent] du comité exécutif soit désormais faite par [le] congrès lui-même.

— Il faut, dit-il, que ce soit le parti [tout] entier et non quelques délégués qui fass[ent] cette nomination. (Protestations.)

M. Tissier intervient pour dire qu'il [y a] dans la salle un M. Lenoir, représentant [des] Jaunes et du parti Biétry, et demande [son] exclusion. M. Lenoir s'est empressé de [se] tirer au début de l'orage; mais on demande [des] éclaircissements à son sujet, car il fer[ait] partie de l'Union des Gauches du XIIIe. [Mais] l'Union du XIIIe le renie et le jaune Lenoir est exclu, non sans un certain tumulte.

Le citoyen Dumesnil vient appuyer la [pro]position Fabiani, mais avec quelques corr[ec]tions. Ce seront des délégués spéciaux [qui] nommeront le président du bureau sur [la] dat du congrès tout entier. Cette interv[en]tion soulève des applaudissements et [aus]si des protestations violentes.

M. Desvaux reprend enfin la parole [pour] la continuation de son rapport au nom de [la] commission du règlement et de discipline. Il remet au congrès le droit de statuer sur [la] proposition Fabiani.

M. Morin monte à la tribune pour com[bat]tre la proposition Fabiani.

— Si le congrès tout entier nomme le [pré]sident, l'autorité du bureau disparaît, [à] moins qu'il ne soit aussi nommé tout entier par le congrès. Le parti républicain a [tou]jours été opposé à ce que le président de [la] République soit nommé par le suffrage [uni]versel ; les mêmes raisons, toutes proportions gardées, engagent M. Morin à demander le maintien du *statu quo* pour la nomination du bureau.

M. Pelletan, salué par les applaudissements de toute l'assemblée, intervient [pour] fait remarquer qu'au moment où le parti va se trouver devant le suffrage universel, il faut que le président ait une autorité incontestée. La proposition Fabiani n'est pas, comme on l'a dit, la proposition d'un [par]biscite.

— Mais, dit-il, ayez un président qui [soit] représente d'une façon incontestée devant le pays, de façon à ce qu'il n'y ait pas [de] vos décisions et la politique suivie après [des] nuances, comme il en a été remarqué quelquefois.

M. Lafferre prend la parole à son tour, s'étonne que M. Pelletan prenne parti pour la proposition Fabiani.

— Il faut, dit-il, qu'il n'y ait aucune différence entre le mode de nomination du président et celui du reste du bureau. Les membres doivent être dans une collaboration étroite avec le président et contrôler ses actes. Les membres du bureau sont dans la même situation vis-à-vis du comité exécutif. Il est indispensable que le président soit, par le comité exécutif lui-même, exécutif temporaire et toujours contrôlé de ce même comité.

On cherche à porter à la tribune des récriminations rétrospectives : alors, qu'on ait le courage de le faire; mais qu'on ne vienne pas désorganiser un règlement qui a déjà fait ses preuves en mettant à la tête du comité exécutif un dictateur qui aurait le droit de se croire armé de pouvoirs personnels.

On applaudit M. Lafferre.

M. Dumesnil revient défendre sa proposition; mais le bruit est tel qu'il se passe de longues minutes avant qu'il puisse se faire entendre; aussi préfère-t-il y renoncer.

M. Desvaux demande, en qualité de rapporteur de la commission, que le congrès se prononce par oui ou par non.

M. Henri Roussel, président de la commission, dit que, selon les traditions, la proposition doit être renvoyée d'urgence pour être de à la commission qui présentera ses conclusions avant la fin de la séance.

M. Desvaux reprend la suite de son rapport. La Fédération du Sud-Est demande que toutes les régions soient plus diversement présentées au sein du bureau; sur l'avis [con]me de cette fédération, la question est renvoyée à l'an prochain.

Vient maintenant la question du renouvellement du bureau. Ce matin, M. Chabanne demandait à la commission qu'une partie du bureau, la moitié, soit obligatoirement renouvelée chaque année. M. Lazan demandait que ce renouvellement soit, non obligatoire, mais facultatif. Sur les listes des candidatures, on indiquerait les membres sortants avec leurs années de présence au bureau.

La proposition Chabannes a été adoptée par la commission et le congrès la ratifie.

On a aussi proposé que les parlementaires, députés ou sénateurs, soient obligatoirement membres du comité. La commission s'est rangée à cette manière de voir.

M. Bepmale vient combattre cette proposition; car, dit-il, elle augmenterait par trop le nombre des membres du comité exécutif. A la veille des élections, de nouveaux députés se feraient inscrire au parti, dans le seul intérêt de leur réélection.

M. Bonnet répond à M. Bepmale :

— Le nombre des membres du comité ne serait guère augmenté, dit-il, par l'entrée de cent nouveaux parlementaires. Il n'y a guère à craindre que ces parlementaires n'exercent une influence prépondérante; car les parlementaires n'ont déjà que trop l'habitude de négliger les séances du comité. En réalité, la proposition aura pour effet de remplacer dans les séances les parlementaires trop souvent absents par d'autres personnalités ayant plus de loisirs.

Le congrès adopte la proposition.

M. Devaux, au nom de la commission du règlement, passe à la question de l'unité de candidature, non sans peine d'ailleurs; car sans aucune raison, les congressistes continuent cet après-midi à faire un vacarme épouvantable.

M. Devaux fait l'historique de la question. Au cours de l'assemblée plénière du comité exécutif au Grand-Orient, on a reconnu définitivement les inconvénients des candidatures multiples. Aujourd'hui, le principe de l'unité de candidature se pose devant le congrès. Jusqu'ici, l'unité de candidature n'est que préconisée par le règlement. La proposition Rilitrand, si elle était adoptée, la rendrait obligatoire. Théoriquement, les avantages de l'unité de candidature sont indéniables; mais il y a des difficultés d'application pratique. Certaines circonstances peuvent rendre préférables les candidatures multiples. Et puis, peut-on imposer l'unité de candidature aux divers groupements ? Quel sera l'organe accrédité pour désigner les candidats uniques.

Deux motions sont en présence : la proposition Dumont, attribuant le droit de désigner le candidat aux groupes réguliers du parti qui choisiront les candidats parmi leurs membres effectifs, et la proposition du bureau, adoptée par la commission, disant que le candidat unique sera désigné par un congrès départemental en référant au comité exécutif. C'est la proposition Dumont élargie, étendue au militant qui ne sont pas régulièrement inscrits au parti, mais amis politiques très sûrs.

Telle est la motion que la commission présente au congrès pour le mode de fonctionnement de la candidature unique dont M. Devaux demande l'adoption.

M. Faranti demande le maintien du « statu quo ».

M. Lagasse intervient.

— En théorie, dit-il, la candidature unique s'impose ; mais n'y aurait-il pas lieu, dans la pratique, de faire dans certains cas les Fédérations juges souveraines de la question. C'est ce que, dans la pratique, à côté du candidat ayant l'investiture du comité